

2015



Écocentres
MRC de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup

100, rue Delage

Du lundi au samedi
de 8 h à 16 h

Saint-Hubert

1^{er} Rang Est
Canton Demers
Ancien dépôt en tranchée

Lundi et samedi
de 8 h à 16 h

Matières acceptées



Métal



Électronique



Bois



Pneus



Matériaux secs



RDD



Encombrant



Agrégats



Vêtements



Résidus verts
et branches

* Saint-Hubert :
peinture et huile
seulement

Séparez vos matières

Apportez les vêtements dans des sacs en plastique



Écomeubles

à l'écocentre de Rivière-du-Loup

Dépôt et achat de meubles

Collecte le 1^{er} mardi de chaque mois sur réservation

Voir au verso pour plus d'information

* Récupération et vente de matériaux patrimoniaux sur appel

Ouvert du 20 avril au 7 novembre

Pour information : Co-éco 418 856-2628

Sans frais : 1 888 856-5552

www.co-eco.org



Matériaux secs

Matériaux secs

- Bardeau d'asphalte (sans le papier goudronné)
- Gypse (gyproc)
- Miroir (sans cadrage)
- Vitre (sans cadrage)
- Verre trempé
- Mélamine
- Céramique
- Plancher flottant
- Clayboard de masonite seulement
- Toilette et lavabo en porcelaine



Agrégats

Agrégats

ACCEPTÉS en très petite quantité seulement
(une brouette) :

- Gravier
- Béton
- Asphalte
- Briques



Matières refusées (déchets)

Les déchets sont acceptés sans frais (max. 3m³)
au lieu d'enfouissement de Rivière-des-Vases
(1707, route du Patrimoine, Cacouna G0L 1G0)

- Tapis, boyau, toile (piscine, abri, etc.)
- Laine minérale, styromousse et autres isolants
- Caoutchouc et caoutchouc mousse
- Plastique rigide, clayboard de vinyle, préart, PVC, fibre de verre (cabine de couche, bain, store, etc.)
- Terre contaminée, papier goudronné
- Souche
- Autres (demander au préposé)

Attention des frais s'appliquent pour les déchets

- Volume équivalent à un bac roulant **5\$**
- Remorque domestique **15\$**
- Encombrants (matelas, futon, mobilier non réutilisable ni récupérable...) **5\$** par article